

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 78 (1990)

**Heft:** 4

  

**Artikel:** La descendance par les hommes

**Autor:** Schmitt, Ariane

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-279354>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La descendance par les hommes

**J**e suis née Oltramare, nom que j'ai perdu à 24 ans en me mariant. J'ai continué cependant à me sentir très proche de ma lignée paternelle, de mon père, dont j'ai été l'élève à la Faculté des lettres, de mon grand-père et de mon arrière-grand-père dont il me reste de nombreux papiers, des lettres rares (comme celles de Vinet ou d'Amiel), des journaux intimes, des conférences inédites et de très nombreux articles de journaux.

Bref, quand j'ai entendu dire qu'un descendant d'une autre branche de la famille travaillait à établir une généalogie des Oltramare, je me suis sentie directement concernée et j'ai pris contact avec lui. Qu'est-ce que la généalogie? Littré et Robert s'accordent à dire: « Suite d'ancêtres qui établit une filiation », mais à ce dernier mot, nos auteurs divergent.

Pour Littré, c'est « une descendance en ligne directe de père en fils ». Robert ouvre la porte aux femmes: « Liens de parenté unissant l'enfant à son père ou à sa mère. »

Quelle est la définition choisie pour les Oltramare? Il semble que ce soit celle de l'Ancien régime, qui ne concerne

que les mâles porteurs du nom. Les filles? On les efface tout bonnement. Ainsi des cinq petits-enfants de mon grand-père, qui sont tous ses descendants directs, un seul figurera vraisemblablement dans l'arbre généalogique: le fils du fils; les filles et petites-filles ont changé de nom et donné naissance à des enfants étrangers à la tribu. Il faut insister là-dessus: selon cette conception de la généalogie, la descendance ne se fait que par les hommes. Un enfant ne saurait être relié à son grand-père au travers de sa mère.

Conclusion: les femmes ne font pas partie de la famille dont elles croyaient descendre; elles ne transmettent rien à leurs enfants, sinon le nom de leur époux.

A travers les mâles seuls se poursuit la lignée.

La généalogie ne ressemble-t-elle pas furieusement aux théories des peuplades primitives pour qui le ventre de la femme n'est que le réceptacle provisoire de la semence du mâle, qui seul donne la vie?

Il semble qu'il y ait là pour les femmes un quartier bien gardé à investir et des règles d'un autre temps à jeter bas.

Nous avons, nous aussi, droit à des ancêtres. L'égalité des sexes passe par là.

Ariane Schmitt



Dessin tiré de « La Naissance de la Sorcière Camomille », par E. Larreula et R. Caspdevila, Ed. du Sorbier.

# Choquée

La page « Tribune libre » parue dans notre numéro de janvier en réponse à deux articles sur la situation des femmes palestiniennes a suscité à son tour de multiples réactions. Femmes suisses ne souhaite pas prolonger cette polémique dans ses colonnes.

La publication de la lettre ci-dessous, que nous avons choisie parmi celles qui nous sont parvenues, met donc un terme à cet échange.

**L**es réponses de Mmes Dreyfus et Junod parues dans « Femmes suisses » de janvier 90 et relatives aux articles publiés en mars et novembre 89 m'ont choquée.

Ce qui me choque, c'est de constater que, très froidement, à coups d'arguments plus ou moins fallacieux du genre vie des juifs en Syrie et crédulité des lecteurs (!) on tolère, en toute bonne conscience, la mort d'enfants, d'adolescents, de femmes et d'hommes, l'emprisonnement d'un nombre considérable d'autres, l'affrontement sanglant de deux communautés et la montée de la haine entre juifs et Israéliens eux-mêmes.

Tous les jours, avec cette bonne conscience et ces belles formules se terminant toutes en « isme » (comme hitlérisme, par exemple) on se paie le luxe du refus de la vie, de la tolérance et de la paix. On se permet l'acceptation et la justification de la guerre, du mal et de la mort, non seulement pour les « salauds d'en face » mais aussi pour ses proches.

Les images à la TV défilent, les rapports des journaux se font de plus en plus précis, les témoignages accablants de gens qui sont allés à Jérusalem ou dans la bande de Gaza sont de plus en plus nombreux et non plus le seul fait de Mmes Aleinik et Oren et, pourtant, Mme Dreyfus parle « d'in vraisemblances, d'insinuations, de calomnies pour mieux vilipender... », et Mme Junod s'aventure sur le dangereux chemin des « outrances nuisibles » et des « motifs réels de leur mouvement » (à Mmes Aleinik et Oren).

Quels sont vos motifs réels, Mesdames, pour refuser de voir simplement ce que l'on nous montre? Avant d'enlever la paille qui est dans l'œil du voisin, enlevez donc la poutre qui est dans le vôtre...

Véronique Mermoud, Genève